

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18713**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Droit Économie Gestion Mention Économie et Management Spécialité Management de l'innovation et de la propriété intellectuelle Finalité recherche et professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lumière - Lyon 2 (Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Université Lumière - Lyon 2, Président de l'Université Lumière Lyon 2 Recteur, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

122 Economie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master 2 « **Management de l'innovation et de la propriété intellectuelle** » forme des spécialistes du management des actifs immatériels capables d'effectuer des diagnostics, de définir des orientations stratégiques et de concevoir des modèles d'organisation en matière d'innovation et de propriété intellectuelle.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Management stratégique de la propriété intellectuelle (brevets, marques, copyright)
- Analyse économique des organisations et ingénierie des projets
- Management de l'innovation et veille technologique
- Droit de la propriété intellectuelle

Compétences ou capacités évaluées :

- Coordonner les acteurs de l'innovation et encadrer les projets innovants
- Maîtriser les méthodes du management de la propriété intellectuelle en lien avec l'innovation
- Connaître et pouvoir articuler la segmentation des marchés, la valorisation de l'innovation et la propriété industrielle
- Savoir construire, évaluer et gérer un portefeuille de droits
- Connaître les schémas de l'audit et les éléments fondamentaux de la fiscalité de l'innovation

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse

- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique

- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale

- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

SECTEURS D'ACTIVITE :

- Services innovation ou R&D d'entreprises
- Cabinets conseil en innovation et propriété intellectuelle
- Cabinets de transfert en technologies
- Agences et collectivités publiques
- Organisations européennes ou internationales de la propriété intellectuelle

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Responsables en propriété intellectuelle et innovation
- Chef de projet
- Ingénieur d'études
- Consultants
- Analystes

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE 3A COURS FONDAMENTAUX

- Introduction générale au droit de la propriété intellectuelle
- Économie et management du brevet

- Éléments de management stratégique de la propriété intellectuelle
- Histoire internationale de la PI et conséquences sur les stratégies

UE 3B MANAGEMENT DE LA PI

- Stratégie et Gestion de la PI dans le cycle de la recherche et de l'innovation
- Stratégie et Gestion de la PI dans le cycle de vie de l'entreprise
- Évaluation, veille technologique et intelligence économique

UE 3C COMPETENCES SUR LES ORGANISATIONS ET LES SAVOIRS

- Économie des institutions et Management des organisations
- Management de l'innovation et de la technologie
- Economie et management de la connaissance
- Diagnostic stratégique et financier des entreprises
- Méthode de documentation et de la recherche

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

Stage (parcours professionnel) ou mémoire (parcours recherche).

Mutualisation de cours avec le M2 pro Intelligence économique et gestion de l'innovation de l'Université Jean Monnet.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	VAPP ou VES
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Aucun accord européen ou international

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002
- Arrêté du 18 septembre 2012 relatif aux habilitations de l'Université Lyon 2

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.univ-lyon2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Lumière Lyon 2
86 Rue Pasteur
69365 Lyon Cedex 07

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Lumière Lyon 2 - Campus Porte des Alpes
16/18 Quai Claude Bernard
69635 Lyon Cedex 07

Historique de la certification :

Date de création: 2004-2005 (Arrêté du 18 septembre 2012 relatif aux habilitations de l'Université Lyon2)